



Verband Schweizerischer Schützenveteranen
Association suisse des tireurs vétérans

**Procès-verbal
de la 108^e Assemblée ordinaire des délégués**

du samedi 09.04.2022, dans les locaux du Saalbau, à Reinach AG

Présidence	Beat Abgottspon, président central
Procès-verbal	Walter Ruff, actuaire de l'Association
Ordre du jour	selon invitation
Temps	10h15 – 12h25

Hannes Hauri-Urech, président de l'Association cantonale argovienne des tireurs vétérans et président du CO de l'AD, salue, au nom des tireurs vétérans de l'AC AG, toutes les personnes présentes. D'emblée, il remercie le Corps de musique de Reinach-Menziken, sa présidente Sandra Gurtner et le directeur musical Peter Streit pour l'introduction musicale. Le café de bienvenue et le croissant ont été offerts par la maison Polytronic SA. Il demande à Romano Brignoli de transmettre ces remerciements. Il souhaite la bienvenue aux tireuses et aux tireurs vétérans au sud du canton d'Argovie. Ici, il se retrouve dans sa patrie qu'il aime. Avec ses camarades du Comité de l'Association cantonale argovienne des tireurs vétérans, il se réjouit d'accueillir les personnes et invités présents pour quelques heures. Le lieu de Reinach pour cette réunion a été décidé lors de l'Assemblée des délégués 2021 à Herisau.

C'est très volontiers qu'ils ont accepté cette mission. En 1824, la Société suisse de tir fut fondée dans le canton d'Argovie. Ce soir, l'on pourra évaluer de quelle manière cette mission a été exécutée. Peut-être, une petite étincelle de la joie de vivre argovienne aura-t-elle pu enflammer les participants qui s'interrogent : Quoi ? Le canton d'Argovie, n'est-il vraiment rien de plus qu'un lieu de passage ? Les participants sont invités à l'apéro qui s'ensuit. Ce dernier sera servi au foyer et - même si nous nous trouvons dans le « Stumpfenland » argovien - les fumeurs sont priés de se rendre dans la tente qui leur est réservée à l'entrée. Le président du CO souhaite à tous une journée agréable et ce soir, un retour sans incident dans leurs foyers. Il clôt son discours de bienvenue en disant simplement merci !

Ordre du jour

1. Salutations par le Président central

C'est pour nous, les vétérans, toujours un grand honneur de saluer la présence de personnalités issues de la politique, de l'armée, de fédérations et d'associations amies, d'entreprises et de sponsors ainsi que de nos membres d'honneur parmi nous. Il sied de nommer :

Les représentants des autorités et pouvoirs politiques

Julius Giger, Syndic de Reinach

Jean-Pierre Gallati, Landstatthalter (Conseiller d'État) du canton d'Argovie

Actuaire de l'Association

Walter Ruff
Hinder Nüchilch 13
8213 Neunkirch

079 249 41 63
walter.ruff@vssv-astv.ch

Le représentant de l'armée

Divisionnaire Daniel Keller, commandant de la Division territoriale 2

Les représentants de la famille des tireuses et tireurs suisses

Paul Röthlisberger, vice-président FST

Hannes Hauri-Urech, président de l'Association cantonale argovienne des tireurs vétérans ACATV

Hans Ulrich Zimmermann, président d'honneur de l'ACATV

Peter Gautschi, président du Aargauer Schiesssportverband AGSV

Jürg Zbinden, président CO de la Finale JU+VE

Peter Trauffer, ancien président CO de la Finale JU+VE

Bruno Kaufmann, vice-président VSS-ASVTS

René Koller, vice-président SMV-ASM

Hans Rudolf Liechti, directeur USS Assurances

Andreas von Känel, président du Conseil de fondation du Musée suisse de tir, Berne

Peter Weber, collaborateur scientifique du Musée suisse de tir, Berne

Les représentants d'entreprises soutenant l'ASTV

Fritz Egger, RUAG Ammotec, Thoune

Romano Brignoli, Polytronic International AG, Muri AG

Président d'honneur VSSV-ASTV

Bernhard Lampert, Jenins

Membres d'honneur VSSV-ASTV

Edgar Aerni, Peter Anderegg, Michel Dousse, Jean-Pierre Kunz, Josef Lauper, Walter Schiesser, Heinz Schmied et Florian Zogg

Dames d'honneur

Tanja Grau et Joséphine Siegrist

La liste exhaustive a été distribuée sur les tables.

2. Honorariat des camarades décédés

Le Président central honore en ces termes les camarades décédés au cours de l'année écoulée : « Plus les souvenirs d'une personne sont beaux, plus la douleur de la séparation est grande. Mais la gratitude transforme l'agonie de la mémoire en une joie silencieuse. Nous portons la beauté vécue comme un cadeau précieux en nous. » Au nom de tous les camarades décédés en 2021, il commémore notre membre honoraire Adrian Plüss, décédé le 31.05.2021, des suites d'un cancer. Adrian était pendant 12 ans le porte-drapeau de l'ASTV et a été nommé membre d'honneur de notre Association en 2013.

À la suite des prestations musicales du Corps de musique Reinach-Menziken dirigé par Peter Streit, accompagnant les hommages rendus aux camarades défunts et rehaussant le cadre festif de l'Assemblée des délégués, le Président remercie les musiciennes et musiciens qui quittent la salle sous les applaudissements nourris des délégués.

Julius Giger, Syndic de Reinach.

Salue les personnes présentes au nom de la commune de Reinach. La dernière fois que la commune a pu accueillir et saluer autant de tireurs sportifs, c'était lors de la 20^e Fête fédérale des tireurs sportifs en 2004. Il se réjouit de pouvoir plus amplement présenter la commune. La localité de Reinach a été

citée pour la première fois dans les écritures historiques en l'an 1036. Aujourd'hui, la commune compte plus de 9'000 habitants. Elle se trouve admirablement entourée des monts Stierenberg, Homberg et Ischlag. Sur les hauts de la tour de garde du Homberg, un magnifique panorama s'ouvre sur le lac de Hallwil et la chaîne des Alpes. Reinach héberge bon nombre d'entreprises internationales. Dans la vallée de Wynen, l'industrie jouit d'une longue tradition, largement connue en tant que « Stumpfenland » (pays des cigares). Dans l'importante bâtisse sise à gauche du Saalbau, bâtiment de l'École centrale, l'ancien Conseiller fédéral Kaspar Villiger, de Pfeffikon, a fréquenté l'école.

Reinach compte plus de septante associations musicales, culturelles et sportives. L'offre dans le domaine du sport est très variée. Fièrement, Reinach peut se désigner comme centre sportif. La commune dispose également d'un stand de tir destiné aux tireurs au pistolet et au petit calibre. Les installations de tir de 300m se trouvent quant à elles à Menziken. Le Syndic est lié à une manifestation de tir ayant une très longue tradition à Reinach. Il s'agit du Sonnenbergschiessen qui est organisé lors de la Fête de la jeunesse. Les écoliers tirent au stand de petit calibre. C'est le Highlight de cette manifestation. Il se réjouit de voir que cette manifestation est toujours organisée sous sa forme traditionnelle. Personnellement, il se dit fasciné par le sport de tir, lequel exige calme et concentration lorsque l'on entre dans le stand de tir. C'est réjouissant de voir combien de jeunes s'adonnent au sport de tir. La commune reçoit régulièrement des invitations de la société de tir, lors de laquelle des concours de groupes portant des noms spéciaux comme Winkelried, Stauffacher etc., sont organisés. Il avoue toutefois que ses propres performances au tir ne sont pas des meilleures.

Mais les rencontres conviviales après les compétitions de tir sont toutes aussi importantes. Il remercie l'ASTV d'avoir choisi Reinach comme lieu de réunion pour tenir son Assemblée des délégués. Il espère que les participants reviendront un jour dans la région pour profiter des magnifiques excursions et vues panoramiques qu'elle offre aux visiteurs. Il remercie également les tireuses et les tireurs vétérans de leur engagement en faveur du domaine du tir et du maintien de cette longue tradition. Il souhaite à l'assemblée de fructueuses délibérations, beaucoup de plaisir pour la poursuite du sport de tir et plein de succès pour la saison en cours. Il se dit impressionné de voir de quelle manière la tradition du tir est respectueusement cultivée, notamment avec la présentation de la bannière, le chant de l'Hymne national et l'hommage rendu aux défunts. Pour conclure, il rappelle dans un tout autre ressort que la commune de Reinach entend également soigner la tradition en offrant aux participants les cafés et les « petits verres ».

L'Assemblée le remercie par acclamation pour ses souhaits de bienvenue. Le Président central le remercie pour la sympathique présentation de la commune et souhaite à Julius Giger personnellement ainsi qu'à la commune de Reinach beaucoup de prospérité et de bien-être pour son avenir. Il lui remet un modeste cadeau.

Beat Abgottspon, Président central.

À la suite de l'annulation physique de l'Assemblée de délégués 2020 et du déplacement de l'Assemblée des délégués 2021 en raison de conditions-cadres sanitaires difficiles, nous nous réjouissons d'assister à la 108^e AD de l'ASTV, cette fois-ci à Reinach, dans des conditions-cadres pour ainsi dire normales. Cela n'est pas évident. C'est pourquoi il se réjouit de souhaiter bon accueil à tout le monde. Pour une bonne part, la normalité est de retour dans notre monde. De manière optimiste, cela donne au domaine du tir un nouvel élan pour le futur en laissant entrevoir de nouvelles perspectives.

L'ordre du jour a été envoyé aux participants à temps. De la part des associations cantonales/de l'association régionale, aucune demande n'a été enregistrée par l'AD dans le délai imparti au 31.12.2021. Le quorum étant atteint, l'AD est habilitée à prendre des décisions. Ainsi, le Président central ouvre la 108^e AD en confirmant qu'aucune objection ou demande n'a été déposée.

3. Présence et élection des scrutateurs

En tout, 24 associations cantonales et une association régionale sont présentes. Excusés 0, membres d'honneur 9, délégués présents 113, Comité central 9, invités 27. Au total 158 personnes sont présentes. Personnes ayant le droit de vote 131, majorité absolue/simple 66, majorité des deux tiers 88.

En tant que scrutateurs sont élus : Rang 1 : Heierli Ruedi, AC TG. Rang 2 : Eggenschwiler Bruno, AC SZ. Rang 3 : Gadola Pius, AC SG. Rang 4 et CC : Amrein Werner, AC LU. Rang 5 : Schaffner Fritz, AR Bâle. Rang 6 : Gerber Renate, AC BE. Aucune autre proposition n'est présentée. Les personnes nommées sont ainsi élus.

4. Procès-verbal de la 107^e Assemblée des délégués à Herisau AR

Le procès-verbal de la 107^e Assemblée ordinaire des délégués du 02.09.2021, à Herisau, a été inséré aux pages 29 à 42 du Rapport annuel 2021 (version allemande) et aux pages 43 à 56 (version française). L'AD approuve le procès-verbal sans discussion et avec remerciements à son auteur, Walter Ruff, actuaire de l'Association, pour son travail consciencieux. Mais nos remerciements s'adressent aussi à notre ancien traducteur et actuel membre d'honneur Paul Döbeli pour l'excellente traduction.

5. Le Rapport annuel du Président central et Rapport d'activité de la Commission de tir

5.1 Rapport annuel du Président central

Le Rapport du Président central est inséré aux pages 3 à 5 (version originale allemande) et aux pages 6 à 8 (version française) du Rapport annuel 2021. La parole n'est pas demandée. René Schmucki, vice-président, procède au vote sur le Rapport annuel. L'Assemblée approuve le Rapport annuel 2021 sans objection et par acclamation. Le vice-président tient à remercier Beat Abgottspon pour son excellent travail.

5.2 Rapport d'activité de la Commission de tir

Le Rapport d'activité de la Commission de tir et les résultats sont insérés en deux langues aux pages 14 à 22 du Rapport annuel.

Martin Landis, président de la Commission de tir.

Lors de la compilation des manifestations de tir à la page 18, les chiffres indiqués ne correspondent pas à ceux présentés à la Conférence des présidents de l'ASTV en novembre 2021. Une erreur s'est malencontreusement glissée au cours de la compilation des nombreuses listes Excel. S'agissant d'une erreur de débutant, il ne la commettra certainement plus. Grâce à un collègue d'Uri, l'erreur lui a été signalée. Au lieu d'un moins de 54% pour le Concours individuel, comme cela a été expliqué lors de la Conférence des présidents, il convient de ne tenir compte que de 19% de tireurs en moins par rapport à 2019, c'est-à-dire d'avant la période de la pandémie du Coronavirus. Il présente ses excuses à l'Assemblée.

Le Rapport 2021 est approuvé sans discussion, avec remerciements à la Commission de tir pour son excellent travail et à son président Martin Landis.

Jean-Pierre Gallati, Landstatthalter (Conseiller d'État) du canton d'Argovie et chef du Département de la Santé publique et des Affaires sociales.

Tout d'abord, il remercie de l'invitation. Pour le canton d'Argovie, c'est un grand honneur d'accueillir l'Assemblée des délégués de l'ASTV dans son canton. L'Association représente quelque 18'000 membres. Monsieur Gallati transmet les salutations du Conseil d'État du canton d'Argovie. Il souhaite les meilleurs vœux à l'ASTV pour l'année associative en cours et l'assemblée de ce jour.

Récemment, il a été abordé de manière erronée par « Statthalter », ce qui rappelle l'histoire de l'Empire romain avec les terribles gouverneurs romains. Dans le canton d'Argovie, le magistrat du Conseil d'État appelé « Landstatthalter » est ainsi dénommé en raison de sa proximité avec la population et la campagne. Cela est aussi valable pour le magistrat appelé « Landamann ».

Il se réjouit d'être entouré par des Dames d'honneur portant de magnifiques costumes folkloriques. À sa droite, il s'agit du costume bernois d'Argovie et à sa gauche, ce qu'il le réjouit particulièrement en tant que « Freiämter », c'est-à-dire originaire du district argovien de Freiamt, le costume de fête du Freiamt. Il relève la particularité des dialectes différents qui ont cours dans ces deux régions. Au vu de la situation en Europe de l'Est, il abordera ce sujet en quelques mots, avant de revenir sur la politique de la sécurité et finalement sur le sujet central, le domaine du tir. Tout d'abord, il rappelle une vieille histoire de notre Confédération, notamment la novelle de Gottfried Keller « *Le fanion des sept braves* ». C'est en 1849 que les sept braves se rendaient de Zurich à Aarau, où une fête de tir a lieu. Le point dominant de cette novelle était consacré à la Fête fédérale de tir de 1849 qui a eu lieu après la Guerre du Sonderbund en 1847 et peu après la fondation de l'État fédéral en 1848. De cette courte guerre civile relativement sans effusion de sang est né un héritage bien plus important, notre Confédération actuelle.

La Fête fédérale de tir en 1849 n'était pas une fête de tir normale, mais la première fête de tir nationale à la suite de la fondation de notre État fédéral. En ce temps, les partis des cantons du Sonderbund étaient divisés, notamment les cantons catholiques de la Suisse centrale et les autres, les cantons à tendances libérales ou encore les cantons mixtes que l'on devait réconcilier. Cela n'a pas été réalisé d'un jour à l'autre. Mais, c'était une vraie fête, une première fête de réconciliation nationale. Et, à la suite de deux années exigeantes dues à la pandémie du virus Corona, qui ont mis à jour quelques différences au niveau des perceptions et des attitudes, notre Société pourrait bien avoir besoin d'une fête nationale de réconciliation. C'est en ce sens que l'ASTV et les nombreuses autres associations peuvent jouer un rôle important. Les sept braves du canton de Zurich de 1849 se sont également fait confectionner un fanion portant l'inscription Amitié – Amour – Liberté. Cette devise, nous devons la signer et la vivre encore de nos jours. Toutefois, l'ASTV n'a point besoin de se faire confectionner un nouveau drapeau, il en possède déjà un très beau.

Quant à la situation en Ukraine, il se permet d'adresser quelques réflexions aux personnes présentes. Les actes de guerre en Europe de l'Est déclenchés par la Russie nous font tous réfléchir. Il s'agit d'une guerre d'attaque injustifiée. Le droit international a été violé. L'Ukraine a été attaquée de manière unilatérale et sous des prétextes perfides. Et cela nous concerne également tous. En date du 28.02.2022, le Conseil fédéral a décidé d'appliquer les sanctions reprises de l'UE. Ces dernières se fondent sur la loi sur les embargos LEmb de 2002. La distance entre Reinach et Kiev n'est que de quelque 1'500 km. Une distance à peu près égale à celle qui sépare Athènes de Lisbonne. C'est pourquoi nous accueillons de très nombreux réfugiés de guerre ukrainiens qui fuient les combats. Environ 5 millions de réfugiés d'une population ukrainienne comptant 42 millions sont actuellement en fuite. La plupart d'entre eux ont trouvé refuge dans nos pays voisins, mais beaucoup aussi en Suisse, dont environ 2'000 ont été accueillis dans le canton d'Argovie.

Le Conseil d'État et la population argovienne sont disposés et ont le devoir de prendre en charge, d'héberger et d'accueillir correctement la part de réfugiés qui nous parviennent. Personne ne connaît l'issue de cette guerre, combien de temps elle va durer et combien de personnes vont finalement arriver dans notre pays. Même la Confédération ne le sait pas. Le canton d'Argovie s'est fixé quelques scénarios. Le canton et les communes, la commune de Reinach y comprise, travaillent en étroite

collaboration pour faire face à la situation précaire de ces réfugiés. La Conférence gouvernementale de la politique de sécurité, dont lui-même est membre, tire les conclusions de cette guerre en Ukraine. Ces événements montrent combien il est important de vivre dans une société et un paysage médiatique libéral. Nous observons comment cela fonctionne en Russie où la population est laissée dans l'ignorance de ce qui se passe réellement.

Par ces faits, nous constatons également à quelle vitesse l'architecture de la sécurité peut être ébranlée dans notre voisinage européen immédiat. Le gouvernement allemand a radicalement changé ces objectifs. Il a récemment décidé de consacrer 100 milliards d'Euros pour son armement. Il faut se représenter cela, la coalition gouvernementale gauche verte décide de dépenser 100 milliards de plus pour l'armement. Bien qu'elle ne sache pas encore exactement pourquoi et dans quel laps de temps. Mais, cette coalition s'est rendu compte que l'Allemagne a négligé son armement dans le passé de manière impardonnable. En Suisse, nous devons nous aussi nous consacrer à des réflexions semblables. Nous aussi devons songer à renforcer notre armée. Nous avons besoin d'une armée performante pour défendre et protéger notre pays ainsi que notre population. L'acquisition des avions de combat F-35 doit maintenant être réalisée. Il ne partage pas l'avis qu'il faille voter et tergiverser aussi longtemps sur cet objet au risque de provoquer un non dans les urnes. Il défend l'avis que, dans une démocratie si solidement édifiée, une simple votation sur cet objet devrait être suffisante. Nous devrions maintenant parapher ce contrat et acquérir ces avions. Sinon, ils seront probablement vendus à l'Allemagne ou à un autre pays. Le système de défense aérienne au sol est également déterminant. En Ukraine l'on voit que nous devons disposer d'une défense aérienne performante. Au sol également, nous avons besoin de troupes performantes. Nous avons besoin de chars et de troupes mécanisées. Les 168 chars encore disponibles ne suffisent plus. Nous devons aussi faire des réflexions pour déterminer si l'effectif de 100'000 soldats est suffisant. Il est conscient que nous ne pouvons pas massivement augmenter l'effectif du jour au lendemain. Ce sont des réflexions à long terme. Le Conseil fédéral prévoit de modifier le modèle du service obligatoire. L'une des variantes proposées est un service de sécurité obligatoire réunissant le Service civil et de la Protection civile, tandis que l'autre variante propose un service obligatoire selon les besoins et l'extension du service obligatoire aux femmes, avec une mobilisation de seulement 50% des hommes et des femmes. La décision doit être prise d'ici à deux ou trois ans, mais devra, dans le contexte de la guerre en cours en Europe de l'Est, peut-être aussi être discutée et décidée plus rapidement. Le Conseil fédéral va également devoir examiner s'il souhaite instaurer le service obligatoire pour les femmes.

Et parlons maintenant du domaine central, du domaine du tir. Nous voyons les images destructrices en provenance de l'Ukraine. Nous voyons des civils recevant en main une arme sans avoir été formés à sa manipulation. Le tir en tant qu'activité de loisir important sert également à la pérennisation d'une tradition. C'est également le métier de la guerre. Les sociétés de tir ont une tradition bicentenaire en Suisse. Tradition qui réunit les valeurs de la souveraineté, de la liberté et de la camaraderie. En Suisse, le domaine du tir représente un bien culturel reliant toutes les régions, comme cela a été si bien exprimé en 1849 par Gottfried Keller dans sa nouvelle « Le Fanion des sept sages » de Zurich. En fin de compte, il s'agit de pouvoir se défendre avec l'arme en cas d'urgence. C'est pourquoi nous devons soigner le domaine du tir.

Dans le futur aussi, le tir continuera à être l'un des piliers de notre système de défense. Le canton d'Argovie compte 213 sociétés de tir et 147 installations de tir, dont nous sommes fiers. Le canton d'Argovie recense 10'282 tireuses et tireurs soumis au Tir obligatoire. En Suisse, nous disposons d'un système de tir unique. Raison pour laquelle le « Landstatthalter » remercie pour cet engagement qui sert à pérenniser la belle tradition du tir en vue de préserver la sécurité, la disponibilité à la défense et la liberté. Il souhaite aux tireuses et aux tireurs pour cette année une pratique sans accident du sport de tir. Il conclut avec les mots suivants : Ayez soin, poursuivez l'organisation de vos manifestations, bon tir et merci de votre attention.

L'Assemblée remercie l'orateur par acclamation. À son tour, le Président central remercie l'orateur pour les paroles et réflexions adressées aux participants de la présente assemblée qui nous ont profondément touchées, en lui remettant un modeste présent. Les mots amitié et préservation de la liberté sont des mots forts. Il espère que le petit présent ne sera pas considéré comme un geste inapproprié. Dans la vie professionnelle, le Président central a lui-même appris qu'un présent pouvant être consommé le jour même ne tombe pas dans la catégorie de subornation.

6. Comptes annuels 2021, décomptes des cartes-couronne 2021, Rapport de la Commission de vérification des comptes, décharge au Caissier central ainsi qu'au Comité central

Les comptes annuels sont publiés en deux langues aux pages 23 à 26, le décompte des cartes-couronnes et ses fonds à la page 27 du Rapport annuel 2021.

Martin Hug, Caissier central.

Présente les charges totales s'élevant à CHF 197'919.49 pour un total de produits de CHF 194'160.66. Les comptes annuels 2021 de l'Association bouclent avec un déficit de CHF 3'758.83. Le budget pour l'année écoulée prévoyait un excédent des charges de CHF 1'050.00. Ainsi, l'excédent effectif des charges se monte à CHF 2'708.83. Les coûts supplémentaires sont principalement dus aux coûts de la traduction externe de CHF 2'714.60. Au bilan : Les provisions, y compris le Fonds pour provisions spéciales, s'élèvent à CHF 103'840.00. Après comptabilisation de la perte de CHF 3'758.83, les capitaux propres s'élèvent à CHF 110'070.29. Le Fonds des cartes-couronnes a enregistré une augmentation de CHF 4'102.00 et s'élève désormais à CHF 679'120.80.

Le rapport de la Commission de vérification des comptes – présidée par Hubert Müller – est imprimé à la page 28 du Rapport annuel 2021. L'AD en prend note. Les délégués suivent la proposition d'approuver les comptes annuels et donnent ainsi décharge sans discussion et sans voix contre au caissier central, à l'administrateur des cartes-couronnes et au Comité central. Par acclamation, ils remercient le caissier central Martin Hug pour le travail considérable et la tenue parfaite de la comptabilité ainsi qu'Aloïs Estermann pour l'administration des cartes-couronnes présentée comme d'habitude de manière exemplaire et sans erreur. Les remerciements s'adressent aussi à la CVC pour l'excellent travail de révision. À son tour, le Président central remercie les délégués pour la confiance qu'ils témoignent au Comité central par leur décharge.

7. Budget pour l'année 2022

Le budget 2022 figure aux pages 24 à 26 du Rapport annuel 2021, dans la colonne de droite. Ce dernier prévoit un excédent des charges s'élevant à CHF 15'050.00.

Martin Hug, caissier central.

Le total des charges s'élève à CHF 238'750.00, le total des produits à CHF 223'700.00. Le déficit pour l'année 2022 se chiffrera à CHF 15'050.00. L'excédent des charges se justifie en premier lieu par les services de traduction externes s'élevant à CHF 9'000.00 par an. De manière récurrente, l'acquisition du logiciel VVA SwissVeteran coûtera CHF 4'000.00 par an. La dépense unique pour le software SwissVeteran de CHF 40'000.00 sera couverte par un prélèvement de fonds. Le budget 2022 est approuvé par les délégués sans discussion. Le caissier central est remercié pour l'élaboration du présent budget.

8. Fixation des cotisations annuelles 2023 (selon le message / Annexe 1)

Dans le message joint à l'invitation, le Comité central a expliqué les raisons de sa proposition d'augmenter la cotisation de base des membres. Une fois encore, le Président central résume ces raisons comme suit :

- Diminution des produits des cotisations de membres à la suite de la régression du nombre des membres.
- Moins de recettes en provenance des activités du tir.
- Coûts récurrents dès 2023 à la suite de l'acquisition de l'administration/SwissVeteran avec une plus-value pour les Associations cantonales.
- Coûts supplémentaires en raison du mandat de traduction externe à la suite de la vacance de cette fonction au sein du Comité central.

Il s'agit là de coûts structurels supplémentaires respectivement d'une baisse des recettes pouvant mettre en danger l'équilibre des finances de l'ASTV si rien n'est fait pour contrecarrer cette situation. Le Comité central est dès lors convaincu qu'il faut agir. Il sied d'ajouter que la contribution pour la promotion de la relève (Finale JU+VE) est maintenue à CHF 2.00 comme jusqu'à présent.

Décision de l'Assemblée des délégués

Sans discussion, les délégués approuvent avec 5 abstentions l'augmentation de la cotisation de base de CHF 1.00 à CHF 2.50 par membre comme proposée par le Comité central.

Allocution du Div Daniel Keller, représentant de l'armée

Le Président central se réjouit tout particulièrement de donner la parole au représentant de l'armée, soit au Divisionnaire Daniel Keller, Cdt de la div ter 2. Pour nous, les tireuses et les tireurs vétérans, c'est à la fois un honneur et une satisfaction d'accueillir un officier supérieur de l'État-major général lors de nos assemblées annuelles.

Divisionnaire Daniel Keller, Cdt div ter 2.

L'avenir est imprévisible. Au mois de février, après avoir terminé l'engagement de la troupe en raison de la pandémie - la division était disponible durant près de deux ans pour un engagement total de plus de 250 jours - l'on espérait alors pouvoir respirer un peu. Mais, depuis le 24.02.2022, la guerre a éclaté en Europe avec une avancée des chars et des bombardements à moins de 20 heures de route de chez nous. Que nous voulions ou non, les images de violences impitoyables et de souffrances indicibles se fixent dans nos têtes. Des hommes meurent à nouveau, mais cette fois-ci pas à l'hôpital, mais bien aux champs de bataille. Ces hommes n'ont pas le choix. Les uns doivent se défendre, les autres sont envoyés dans une guerre que personne ne peut comprendre. Et nous sommes là et remarquons avec un sentiment presque honteux de quelle manière les discussions sur nos préoccupations et nos prétentions d'avoir toujours raison ont été menées chez nous au cours de ces dernières semaines et derniers mois.

Aujourd'hui, nous comprenons réellement ce que cela signifie de devoir se battre pour sa liberté. Une liberté bien plus sévère que celle de devoir porter ou non un masque. Une fois de plus, nous nous rendons à l'évidence que nous jouissons du privilège de vivre dans un pays où le respect collectif est encore considéré comme une valeur. Là où la sécurité, la démocratie et l'État de droit ont encore un sens. Où l'on est également conscient que l'engagement de chacun en faveur de tous constitue une importante condition préalable au fonctionnement d'une société solidaire. Il tient à remercier pour l'invitation à la 108^e Assemblée des délégués qui l'a réellement réjoui. Elle est la preuve de la profonde affection entre le domaine du tir et l'armée. Certes, l'armée a besoin des tireurs et les tireurs ont besoin

de l'armée. Notre action commune est un signe fort et important du respect que nous nous témoignons mutuellement ainsi que pour l'engagement en faveur de la sécurité et de la paix. Ce qui se passe depuis 45 jours en Ukraine modifie de manière irréversible la situation sécuritaire sur la carte géographique.

Pour le peuple ukrainien, c'est une grande tragédie qui nous laisse perplexes et stupéfaits. Nous découvrons que la sécurité n'est pas un bien acquis à tout jamais. Toute architecture de sécurité, même celle de l'Europe, est basée sur une approche dictée par le droit international, la volonté de coopérer et la confiance mutuelle. Ce qui se passe actuellement en Ukraine met ce fondement directement en cause, car il s'agit d'une guerre contre des valeurs telles que la démocratie, la liberté et la paix, soit la démonstration brutale de vouloir remplacer la force de la loi par la force de la loi du plus fort. Cette confrontation a également déclenché une discussion sur notre propre défense nationale. Car elle démontre qu'un pays en guerre ne peut agir avec succès que s'il est lui-même suffisamment fort pour affronter son environnement, ses ennemis et ses alliés d'égal à égal. L'appel à mettre plus d'argent à la disposition de l'armée et à augmenter ses effectifs est certes très souhaitable du point de vue de l'armée. Mais en fin de compte, ce sont toujours les pouvoirs politiques qui décident sur le budget et les effectifs de l'armée.

L'appel que nous percevons vise à donner à l'armée les moyens de remplir réellement son mandat constitutionnel, dont une défense robuste en fait partie. Cependant, c'est précisément pour cette raison que les projets d'acquisition déjà en cours doivent être constamment accélérés. Il s'agit notamment de l'acquisition d'avions de combat, de la défense aérienne au sol, mais aussi de l'acquisition de mortiers et l'utilisation accrue de véhicules blindés de combat d'infanterie, de la conception du principe de reconnaissance tactique, etc. Du fait que l'avenir n'est pas prévisible, le conflit actuel montre de manière impressionnante que les investissements futurs sont nécessaires et justifiés. Tous ces efforts actuels visent en fin de compte à équiper notre force de manière crédible et non, comme il l'entend parfois, à réarmer quelque peu. La valeur de la sécurité ne se manifeste qu'à long terme, ou comme cela a été si bien dit par Claude Nicollier : la sécurité, c'est comme la santé. On l'apprécie que lorsqu'on l'a perdue.

Pour toutes ces affaires en cours, il remercie les tireuses et les tireurs vétérans pour leur soutien actif. Le Président central a écrit dans son rapport annuel que 2021 était une année de grandes difficultés en raison de la pandémie du Corona, qu'il tenait à dire merci aux tireuses et aux tireurs vétérans pour avoir participé nombreux aux manifestations, mais qu'il les exhortait également à surmonter rapidement les peurs et préoccupations du moment afin de reprendre le chemin des manifestations de tir et événements sociaux qui s'y rapportent. Cela montre de manière indéniable qu'il vaut toujours la peine de s'engager personnellement pour le bien collectif. Défendre nos valeurs et nous exposer de temps à autre sont des caractéristiques traditionnelles de citoyennes et citoyens courageux, des tireuses et tireurs, mais également de nous les soldats. Avec votre large engagement personnel, vous apportez une contribution précieuse pour faire vivre le domaine du tir, pour maintenir une société active et sûre. Merci beaucoup aussi pour cela. Il souhaite aux délégués présents une excellente assemblée et continue de compter sur nous, car l'avenir reste imprévisible. Engageons-nous aux fins de pérenniser les acquis. La sécurité et la liberté de notre beau pays. Ainsi, le divisionnaire dit au revoir et chaleureusement merci pour tout.

Le Président central remercie chaleureusement le Divisionnaire Daniel Keller pour ses paroles justifiées et les considérations stratégiques qu'il nous a présentées. Il lui assure que les tireuses et les tireurs entreprendront tout ce qui est de leur pouvoir afin de disposer d'une armée forte aussi dans le futur. Il s'agit bien d'équiper et non pas de réarmer l'armée. La guerre en Ukraine démontre que nous n'avons pas assez fait par le passé. Il lui souhaite personnellement les meilleurs vœux de santé et de bien-être, tout en lui remettant un modeste présent. Par acclamation, l'assemblée lui exprime sa reconnaissance.

9. Elections

Selon l'ordre du jour, le Comité central propose à l'Assemblée des délégués d'organiser les élections en deux étapes. 3 nouveaux membres sont à élire au Comité central. De plus, un nouveau membre est à élire en tant que membre suppléant à la Commission de vérification des comptes.

9.1 Élection d'un membre au CC

Heureusement, l'Association cantonale zurichoise des tireurs vétérans a déjà annoncé en automne 2021 la candidature d'un membre expérimenté pour le Comité central (destiné à assumer la fonction de Chef de tir de la Région du Milieu). Il s'agit de **Beat Laubscher**, né le 13.08.1952, chef d'immeuble à la retraite, domicilié à Bubikon. Les délégués ont reçu par écrit la proposition d'élection de Beat Laubscher conjointement avec l'invitation à l'Assemblée des délégués, afin que l'Association cantonale zurichoise puisse renoncer à l'habituelle présentation orale du candidat. Le Président central remercie le président de l'Association cantonale zurichoise, Martin Landis, pour la proposition présentée. En même temps, il tient à remercier Martin Landis, président de la Commission de tir, pour son engagement en tant que Chef de tir de la Région Milieu, fonction qu'il a assumée à titre intérimaire. Il demande aux délégués s'ils souhaitent présenter d'autres candidatures. Cela n'est pas le cas.

Beat Laubscher est élu à l'unanimité. Le Président central le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de succès et de satisfaction dans sa nouvelle fonction au sein du Comité central. Le membre fraîchement élu au Comité central déclare accepter l'élection. Beat Laubscher se voit remettre une enveloppe contenant les accessoires liés à sa fonction au CC.

9.1 Élection d'un membre au CC

De manière réjouissante, l'Association cantonale thurgovienne des tireurs vétérans a déposé au début de l'année 2022 la candidature d'un membre bien qualifié pour la fonction d'actuaire de l'Association au sein du Comité central. Il s'agit de **Roland Jordi**, né le 18.08.1955, retraité, ancien chef du service d'entretien et de vente pour la Suisse de l'entreprise Sius AG, domicilié à Kaltenbach TG. Les délégués ont reçu par écrit la proposition d'élection concernant Roland Jordi conjointement avec l'invitation à l'Assemblée des délégués, afin que l'on puisse renoncer à l'habituelle présentation orale de l'Association cantonale. Le Président central remercie le président de l'Association cantonale thurgovienne, Markus Brandes, pour la proposition de cette candidature. Il demande aux délégués s'ils souhaitent présenter d'autres candidatures. Cela n'est pas le cas.

Roland Jordi est élu à l'unanimité. Le Président central le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de succès et de satisfaction dans sa nouvelle fonction en tant que membre du Comité central de l'ASTV. Le membre nouvellement élu au Comité central déclare accepter l'élection. Roland Jordi se voit remettre une enveloppe contenant les accessoires liés à sa fonction au Comité central.

9.1 Élection d'un membre au CC

Malgré les efforts et demandes répétées aux associations cantonales, le Comité central n'est pas en mesure de présenter à l'Assemblée des délégués un candidat pour la fonction de traducteur. Selon les Statuts, des propositions d'élection peuvent également être faites par l'assemblée (art. 15, alinéa 3). Du fait qu'aucune candidature n'est présentée, la fonction de traducteur au Comité central reste donc vacante.

9.2 Élection d'un membre suppléant à la Commission de vérification des comptes

L'Association cantonale genevoise des tireurs vétérans a annoncé un candidat expérimenté à la fonction de membre suppléant de la Commission de vérification des comptes. Il s'agit de **Rudolf Gutzwiller**, né le 22.11.1943, expert financier, domicilié à Grand-Saconnex. Le Président central remercie le président de l'Association cantonale de Genève, Daniel Rossier, pour cette proposition. Il demande à l'Assemblée si d'autres candidatures à cette fonction sont proposées. Cela n'est pas le cas.

Rudolf Gutzwiller est élu à l'unanimité. Le Président central le félicite pour son élection et lui souhaite beaucoup de succès et de satisfaction dans sa nouvelle fonction de réviseur des comptes. Le nouvel élu déclare accepter l'élection.

10. Honorariat

C'est l'une des traditions de notre Assemblée des délégués de rendre hommage aux présidents cantonaux sortants ayant remis leur charge de responsabilité à des camarades plus jeunes l'année précédente de l'AD.

Lors de l'Assemblée générale 2021, **Isidor Stirnimann**, ancien président de l'Association cantonale zurichoise des tireurs vétérans, a démissionné de son poste de président cantonal. Dans sa charge, le président cantonal sortant s'est beaucoup engagé pour les tireurs vétérans et le domaine du tir. Au cours de son mandat, la Fête fédérale de tir des vétérans s'est déroulée en 2019, à Zurich. Le Comité central tient à le remercier pour son engagement et les services rendus. Nous lui souhaitons une excellente santé, beaucoup de joie et de camaraderie au sein des tireurs vétérans. Le Président central lui remet un modeste présent.

Hubert Müller a démissionné de son poste de président de la Commission de vérification des comptes. Pour son engagement et sa disponibilité, le Comité central tient à le remercier chaleureusement en lui souhaitant une bonne santé, des moments heureux et beaucoup de joie lors de la poursuite du sport de tir. En reconnaissance pour les services rendus, le Président central lui offre un modeste présent.

Peter Trauffer a assumé durant de nombreuses années la présidence du Comité d'organisation de la Finale JU-VE à Guntelsey/Thoune. La Finale JU+VE est une manifestation de tir qui a été initiée par notre président d'honneur Heinz Häsler et organisée par l'ASTV en collaboration avec le Comité d'organisation local. Cette manifestation de tir a la vocation de réunir les jeunes et les aînés. Dans sa forme actuelle, les tireurs ne concourent pas directement, mais tirent séparément selon leur catégorie. En 2022, nous aurons le plaisir d'organiser la 24^e Finale JU+VE. C'est en 2005 que Peter Trauffer est entré en fonction en tant que vice-président du CO de cette manifestation de grande envergure. Depuis 2007, il assume la présidence du CO de la Finale JU+VE à la suite de la démission de son prédécesseur Heinz Jungi. Tout au long de son engagement, Peter Trauffer a dirigé le CO avec beaucoup de circonspection et discernement. Dans les situations critiques, il a toujours su rester calme et correct. Peter a toujours été et restera un gentleman dans le bon sens du terme et s'est beaucoup dépensé pour le domaine du tir. Pour son engagement, il mérite nos remerciements et notre reconnaissance. Comme signe symbolique de notre reconnaissance, le Président central lui remet un modeste présent.

Walter Ruff démissionne après 11 ans en tant que membre du Comité central pour de raisons d'âge. Walter a été élu au Comité central lors de l'Assemblée des délégués de 2011, à Marin NE, en tant qu'actuaire et membre du Comité de notre Association. Selon ses dires, il est entré la première en contact avec le tir dès son plus jeune âge grâce à son adhérence à base volontaire aux cadets de Schaffhouse. Les cadets ont également largement influencé ses loisirs ultérieurs, parsemés de cours de haute montagne, de camps de randonnée, de marches nocturnes, de courses d'orientation, de handball, etc. En tant que chef de département, rédacteur en chef du magazine du club et gardien de cabane, il a ensuite mis une large partie de son temps libre à la disposition des cadets. Dans sa jeunesse, en souffrant de vertiges inexplicables, son médecin de famille a incité Walter à pratiquer le sport cycliste. Sept années intenses de courses cyclistes, y compris des courses internationales, ont par la suite dominé son temps libre. Au cours des décennies suivantes, il a poursuivi ses activités en se mettant à disposition de nombreuses organisations.

Dans ces lignes, ne sont cités que ses engagements de plus de dix ans : caissier de la Société de tir de Neunkirch, membre du Corps des sapeurs-pompiers, chef de section, chef des finances des cadets de Schaffhouse, membre du club de Handball, membre du Conseil municipal et membre du Conseil

général. La collaboration et la participation à l'organisation de manifestations faisaient également partie de ses activités. Au Comité central, Walter a rempli sa fonction d'actuaire avec beaucoup d'expérience, sachant retranscrire les procès-verbaux de séance de manière efficace et précise. Cela était d'une aide notable pour le Comité central qui a souvent recours aux procès-verbaux pour restituer certains développements. Son long et fidèle engagement en faveur de notre Association justifie son élection à la distinction de membre d'honneur de l'ASTV. C'est à l'unanimité et par acclamation que l'Assemblée des délégués lui accorde le statut de membre d'honneur de l'ASTV. Pour ne pas péjorer les finances, Walter a renoncé au modeste cadeau qui est habituellement remis aux membres sortants du Comité central et auquel il aurait eu droit. Néanmoins, le Président central se permet de lui remettre un excellent vin valaisan, car il est certain que Walter, en tant que bon connaisseur de vin, ne refusera pas ce modeste présent symbolique.

Allocution du représentant de la FST

Paul Röthlisberger, vice-président de la Fédération sportive suisse de tir.

Remercie pour l'invitation et se réjouit de transmettre les salutations de la Fédération sportive suisse de tir avec les meilleurs vœux de réussite pour l'Assemblée des délégués. Le succès n'est pas seulement le mot clé pour la présente assemblée, mais est aussi valable pour toute l'année. L'année dernière, les tireuses et les tireurs suisses ont pu célébrer d'importants succès. Seuls les optimistes les plus audacieux ont osé rêver que Nina Christen décrocherait un titre de Championne olympique. Depuis les Jeux olympiques de 1948 à Londres, c'était la première médaille d'or remportée par la Suisse au sport de tir. On peut encore ajouter une médaille de bronze au tir à la carabine à air comprimé. Le succès de Nina Christen est également dû au concept de promotion du Sport d'élite de l'armée. Le fait que Nina Christen ait été la première athlète de la FST à obtenir un poste pour militaires contractuels sportifs d'élite et qu'elle ait pu se concentrer entièrement sur ses entraînements a pleinement porté ses fruits à Tokyo en 2021.

En 2021, un moment fort a également eu lieu dans le domaine du Sport populaire. Car, malgré toutes les circonstances défavorables générées par la pandémie du Coronavirus, la Fête fédérale de tir Lucerne 2020/21 s'est déroulée avec succès – alors même que cette manifestation sportive ait été pour la première fois dans sa traditionnelle histoire organisée de manière décentralisée dans les stands à domicile des Sociétés de tir dans toute la Suisse. La FFT Lucerne était le premier grand événement sportif depuis l'avènement de la pandémie du Coronavirus – ce qui a fait l'objet d'un signal positif bien au-delà du domaine du tir. En parlant d'effet de signal : nous sommes convaincus que la victoire olympique de Nina Christen constitue une opportunité unique pour le sport de tir. Nous, les tireuses et les tireurs, nous nous trouvons désormais devant le défi d'exploiter ce succès historique pour nous présenter avec confiance au monde extérieur. À l'égard du tir hors service également, nous devons exploiter l'élan généré par la victoire olympique de Nina Christen. En 2021, le Tir fédéral en campagne a eu lieu autant que possible lors du dernier weekend officiel du mois de mai. Toutefois, les cantons ont été autorisés à prolonger le délai et à l'échelon des sociétés, les tirs même combinés avec le Tir obligatoire ont été possibles jusqu'à la fin du mois de septembre. Cela a ouvert la possibilité de motiver l'un ou l'autre tireur participant au Tir obligatoire à également prendre part au Tir fédéral en campagne. Nous tous sommes mis au défi de participer personnellement en 2022, tout en mobilisant les amis et les connaissances afin de générer le plus grand nombre possible de participants. Comme les choses se présentent actuellement, nous pouvons nous attendre en 2022 à une année caractérisée par un retour à la normalité. Bien qu'elle ne soit pas encore totalement éradiquée, la pandémie du Coronavirus semble avoir été maîtrisée. Ainsi, nous pouvons nous attendre au retour des compétitions dans les domaines du Sport populaire et du Sport d'élite. Le vice-président de la FST saisit l'occasion de remercier les tireuses et les tireurs vétérans ainsi que les membres de l'ASTV dans leur ensemble. Face à la pandémie du Coronavirus, les deux dernières années ont exigé beaucoup de flexibilité de notre part. Tout au long de cette période difficile, les tireuses et les tireurs dans leur ensemble ont maîtrisé la

situation exceptionnelle liée à la pandémie du Coronavirus de façon exemplaire et en faisant preuve d'attitudes raisonnables et pragmatiques.

Il n'y a pas eu un seul incident à déplorer ni aucune plainte formulée à l'encontre des tireuses et des tireurs au cours de ces deux années pour violation des Directives émanant de la Confédération, de la FST ou d'autres associations. Ce n'est pas évident au vu de cette situation exceptionnelle qui a duré deux ans, avec toutes les exigences et réglementations spéciales. Maintenant, nous nous réjouissons de retrouver une saison normale, au cours de laquelle les Fêtes cantonales et régionales pourront à nouveau avoir lieu. Beaucoup de belles choses nous attendent, mais aussi beaucoup de travail. Abordons ces défis avec joie. Si nous continuons à serrer les coudes et à travailler ensemble pour l'avenir du tir, alors nous pourrions être sûrs que le futur s'annoncera prospère. Au nom de la Fédération sportive suisse de tir, un grand merci à tous pour votre engagement en faveur de notre sport favori.

Les délégués remercient l'orateur par acclamation. Le Président central remercie Paul Röhliberger pour son message et les salutations transmises. Ses paroles encourageantes nous ont touchés. Il est évident que nous, les tireuses et les tireurs vétérans, devons échanger les fauteuils du salon contre le pas de tir des stands. Non seulement pour le plaisir de tirer, mais aussi pour cultiver la vie sociale et la camaraderie. Au cours des deux dernières années, nous avons pris conscience que les contacts sociaux sont importants. Car, avec la pandémie, la vie sociale en a beaucoup souffert.

11. Fixation du lieu pour l'Assemblée des délégués 2023

Josef Kammermann, président de l'Association cantonale obwaldienne des tireurs vétérans informe que l'Assemblée des délégués 2023 de l'ASTV aura lieu le 15.04.2023 à Engelberg. Aucune autre proposition n'est présentée. Ainsi, par acclamation, l'Assemblée de délégués charge l'Association cantonale obwaldienne des tireurs vétérans d'organiser la 109^e Assemblée. Le Président central remercie les camarades de l'AC d'OW pour leur disponibilité et engagement d'organiser l'AD 2023.

12. Divers

Le Président central rappelle la FFTV 2024, qui aura lieu du 19 au 31.08.2024 à Langenthal et Melchnau, soit en Haute-Argovie bernoise. Une présentation détaillée de cette importante manifestation de grande envergure aura lieu à l'AD 2023, à Engelberg. Il recommande cet événement très chaleureusement à toutes et à tous. En février 2022, les présidents cantonaux ont été contactés par le président du CO Christian Hadorn. Il recommande aux présidents cantonaux d'entrer en contact avec ce dernier. Le président du CO est volontiers disponible afin de présenter cette manifestation de tir aux assemblées annuelles des Associations cantonales.

Interventions de la part de participants

Martin Landis, Président de la Commission de tir, informe sur le projet IT SwissVeteran. La Conférence des présidents a accepté le crédit d'acquisition pour notre propre système d'administration numérique le 18.11.2021. Les premières séances de projet avec l'entreprise Indoor Swiss Shooting AG ont eu lieu. La Commission de tir a participé à ces séances. Entre-temps, un échange de vues entre les spécialistes IT des différentes régions a également eu lieu. Nous connaissons maintenant les exigences devant figurer au programme. Nous sommes sur la bonne voie. La semaine prochaine, la Commission de tir déterminera les points clés pour démarrer avec les travaux de programmation. Vraisemblablement au mois d'août 2022, nous serons à même de solliciter les données d'adresse, les informations et la documentation des Associations cantonales.

Par la suite, une première présentation du logiciel sera possible. Le programme doit être mis en service au 01.01.2023. D'ici là, les questions éventuelles peuvent être adressées aux membres de la Commission de tir. Il n'y a pas de secrets. Les allègements seront perceptibles à tous les échelons. Par ailleurs, il soutient également les propos tenus par le Président central. Le défi qui nous est posé nous concerne tous, notamment si l'on songe à surmonter la baisse d'environ 20% des activités de tir par rapport à 2019. Nous avons besoin de tireuses et de tireurs payants. De même que nous comptons sur le soutien de tous. Agissez pour faire sortir les tireuses et les tireurs de leur appartement et amenez-les aux stands de tir. Il ne s'agit pas seulement de tirer. Rencontrer des collègues, échanger des idées, etc., c'est cela qui nous fait progresser. Accordez-nous votre soutien !

La parole n'est plus demandée.

Remarques finales du Président central

Le Président central, Beat Abgottspon remercie :

- le Comité d'organisation de la présente journée pour l'excellente préparation et organisation de notre Assemblée des délégués. Il prie le président Hannes Hauri-Urech de transmettre nos remerciements et notre reconnaissance à tous celles et ceux qui ont travaillé dans l'ombre.
- les sponsors pour l'apéritif et les cafés.
- chaleureusement les Dames d'honneur – Tanja Grau et Joséphine Sigrist – de leur charmante présence qui a un effet bienfaisant par rapport à nos délibérations réglementaires.
- particulièrement les invités d'honneur de leur présence et de l'intérêt qu'ils portent à nos affaires.
- les délégués des Associations cantonales pour le déroulement rapide et sans problèmes de la présente réunion ainsi que pour la confiance qu'ils témoignent au Comité central en soutenant les propositions qui leur ont été soumises.
- les représentants des médias de leur présence et leurs comptes rendus.
- les camarades membres du Comité central pour leur excellente collaboration.

Le Président central souhaite à tous les participants un bon retour dans leurs foyers. Que l'avenir puisse réserver à toutes les personnes présentes une bonne santé, beaucoup de joie de vivre et de satisfaction. Aux tireuses et aux tireurs vétérans, il souhaite en tout temps de « faire mouche » et qu'elles ou ils puissent encore longtemps s'adonner à la pratique du sport de tir, fidèle à notre devise :

Pour notre plaisir et comme exemple pour la jeunesse !

11.04.2022

Après révision du 23.04.2022



Walter Ruff
Actuaire de l'Association